



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : LE 26 MAI, JE VOTE, TU VOTES, NOUS SERONS PLUS FORTS

POUR UNE EUROPE PLUS SOCIALE, PLUS DYNAMIQUE ET PLUS DÉMOCRATIQUE

Les élections au Parlement européen, qui représente les citoyens de l'Union européenne (UE), se dérouleront en France le 26 mai. Participer à ce scrutin est essentiel : les eurodéputés auront un rôle de premier plan pour définir l'avenir de l'Europe.

Face aux bouleversements de notre environnement naturel avec le changement climatique, technologique avec la généralisation du numérique, et économique avec la montée des pays émergents, nos modes de production et de consommation sont profondément modifiés. **Croire qu'en se repliant sur nos frontières nationales nous pourrions mieux nous en sortir serait une erreur.**

Nous voulons une Europe qui soit « **une union des peuples basée sur ses valeurs indivisibles et universelles**. Parce que nous ne sommes pas dupes des discours de ceux qui ont fait de l'europhobie et du repli sur soi un fonds de commerce électoral. Nous voulons une Europe qui retrouve son humanité dans l'accueil des migrants, parce que ces migrants sont aussi des travailleurs comme nous. Le repli sur soi, le rejet de l'autre, les boucs émissaires... Ce ne sont pas des projets d'avenir. Ils se font toujours au détriment des travailleurs, de la liberté d'expression, de l'indépendance de la justice. »

Laurent Berger, manifestation de la Confédération européenne des Syndicats, Bruxelles, le 26 avril 2019.

L'Union européenne constitue dans le monde l'espace où les droits des travailleurs et des citoyens sont le mieux protégés. Ce qui ne veut pas dire que tout soit parfait, loin de là. Mais c'est en agissant ensemble au niveau européen que l'on pourra progresser.

Depuis la proclamation du **Socle européen des droits sociaux** en novembre 2017, l'UE a fait avancer des droits importants :

- **Le respect de l'égalité de traitement entre travailleurs** en rendant effectif le principe du même salaire pour un même travail au même endroit.
- **La mise en place d'une Autorité européenne du travail** qui aura les moyens de coordonner l'action des États et de lutter contre les fraudes et les abus.
- **Un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée** en favorisant le partage des congés parentaux et les congés pour convenance personnelle.
- **Une protection des lanceurs d'alerte** qui dénonceraient des pratiques frauduleuses de leur entreprise.



CFDT.FR



Avec la Confédération européenne des syndicats (CES), La CFDT portera des propositions concrètes :

- **La définition d'un salaire minimum par pays** au moins égal à 60% du salaire médian, de manière à favoriser la convergence salariale vers le haut et à lutter contre la pauvreté.
- **La mise en place d'un Fonds d'anticipation aux changements** pour accompagner les salariés dans les mutations en cours.
- **La lutte contre le dumping fiscal** en harmonisant les règles fiscales applicables aux entreprises et en luttant contre l'évasion et les paradis fiscaux.

Notre vote est déterminant. Ne laissons pas croire que l'Europe nous empêche d'avancer. Au contraire, sans l'Union européenne, aucun pays ne pourrait peser dans le monde face aux géants chinois, américain, russe ou autre, et nos droits seraient gravement menacés.

L'Europe sera plus protectrice si elle est prospère, juste et solidaire.

ALORS, LE 26 MAI, VOTONS POUR L'EUROPE !

Pour en savoir plus, tous les documents et liens utiles à l'adresse suivante :

www.cfdt.fr/elections-europeennes

Adhérez en ligne en quelques clics sur : CFDT.FR/ADHESION



VOUS SOUHAITEZ ÊTRE CONTACTÉ PAR LA CFDT :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

À remettre à votre contact CFDT pour adhérer et participer à nos actions.

Mentions légales :

La CFDT est soucieuse de la sécurité des données personnelles qui lui sont confiées. Les informations nominatives que vous renseignez sur ce formulaire sont à usage exclusif de la CFDT et ne seront jamais commercialisées. Elles serviront à vous faire parvenir de l'information sur les actions de la CFDT. Elles seront enregistrées et conservées par votre contact CFDT référencé ci-dessous. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer à tout moment auprès de votre contact CFDT.